

Conditions générales de vente et d'utilisation et la plateforme Manounouamarseille.fr

Sommaire

I. Avant-propos et définitions	3
A. Avant-propos	3
a. Mentions légales	3
b. Objet	3
B. Définitions	3
C. Acceptation des conditions générales	4
II. Inscription sur la plateforme	5
A. Inscription des Intervenants	5
1. Les Intervenants référencés sur la plateforme	6
2. Paiement en ligne	7
B. Inscription et abonnement des Parents	7
1. Les droits ouverts par l'abonnement	8
2. Résiliation de l'abonnement	8
III. Description des services	9
A. Pour les Intervenants	9
1. Création d'un profil	9
2. Réalisation et mise en ligne d'une vidéo de présentation	10
3. Mise à jour d'un calendrier de disponibilité	11
4. Proposition de mission	11
5. Messagerie interne	12
6. Réservation et paiement d'une mission en ligne	12
B. Pour les Parents abonnés et non abonnés	13
Pour les parents abonnés	13
1. Profil	13
2. Mise à disposition de photos et de vidéos pour la présentation des Intervenants	14
3. Mise à disposition d'une boîte à outils en ligne	14
4. Possibilité d'organiser une garde partagée	14
IV. Réservation et paiement en ligne	15
A. Modalité de réservation	15
B. Paiement de la mission	16

C. Annulation d'une mission	16
1. Par le Parent abonné	16
2. Par l'intervenant	17
D. La garde partagée	17
V. Notation d'un intervenant et des Parents/ Appréciation de la mission	17
A. Par le Parent abonné	17
B. Par l'Intervenant	18
VI. Rémunération de la société	19
VII. Tarification	19
VIII. Paiement en ligne	20
IX. Rétractation	20
X. Responsabilité	20
A. Des parents abonnés	21
B. Des Intervenants	22
C. De la plateforme	22
XI. Sanctions, suspension	23
A. Sanctions en cas de manquements aux CGU	23
B. Suspension de compte	24
1. Pour le parent abonné	24
2. Pour l'Intervenant	24
XII. Données personnelles	24
XIII. Propriété intellectuelle	25
XIV. Droit applicable	25
XV. Confidentialité	26

I. Avant-propos et définitions

A. Avant-propos

1. Mentions légales

Le présent site est produit et édité par Maroxa, Société par Actions Simplifiée, au capital de 1000€, dont le siège social est situé au 8, rue Florac 13008 Marseille, France immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le numéro 830 724 811.

La société est enregistrée auprès de la Direccte Paca pour l'activité de Coordination et délivrance des services à la personne sous le N°SAP830724811. E-mail : manounouamarseille@gmail.com Directrice de la publication et responsable de la rédaction : Marjorie Corcier – manounouamarseille@gmail.com – Téléphone : 06.59.86.33.85 - Numéro de TVA intracommunautaire FR5830724811.

Le présent site est hébergé par la société OVH, SAS, société de droit français, élisant domicile 2 rue Kellermann 59100 Roubaix, inscrite au RCS de Roubaix au numéro B424 761 41.

2. Objet

Les Conditions Générales d'Utilisation et de Vente des Services du Site Internet Maroxa Ma Nounou à Marseille ont pour objet de :

- Définir les conditions d'accès et d'utilisation de la Plateforme et du service en ligne proposé par la société Maroxa, société par actions simplifiée au capital de 1000,00 €, dont le siège social est situé 8 rue Florac à Marseille, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le numéro 830 724 811 (ci-après « la Société »), éditrice du site manounouamarseille.fr
- de préciser le cadre des relations entre les utilisateurs et la plateforme.

3. Définitions

Abonnement : la souscription annuelle demandée aux Parents pour avoir accès aux services de la Plateforme.

Plateforme : la structure mise en place par Maroxa et accessible à l'adresse www.manounouamarseille.fr

Intervenant : Nounou ou baby-sitter inscrite sur le site pour entrer en relation avec des Parents et prêt à réaliser les missions proposées par les Parents.

L'Intervenant peut être un particulier ou un professionnel intervenant en son nom propre.

Mission : désigne la prestation que le Parent abonné confie à l'intervenant.

Parent abonné : désigne un visiteur du site qui s'est inscrit et a décidé de souscrire un abonnement annuel pour bénéficier des services de la plateforme.

Parent non abonné : désigne un visiteur du site qui s'est inscrit mais n'a pas payé d'abonnement annuel.

Visiteur : désigne une personne qui visite le site sans être inscrite ni abonnée.

Garde partagée : désigne le fait que deux familles se partagent les services d'une même nounou durant un même créneau horaire pour la garde d'au moins deux enfants.

Profil anonyme : désigne le profil d'un Intervenant vu par un parent non abonné.

Utilisateur : désigne un visiteur, un parent abonné, un parent non abonné ou un intervenant.

Services : l'ensemble des services gratuits ou payants proposés par la plateforme de Maroxa Ma Nounou à Marseille à l'ensemble de ses utilisateurs.

4. Acceptation des conditions générales

L'utilisation du site internet manounouamarseille.fr et des services proposés implique de la part des utilisateurs, la connaissance et l'acceptation des présentes Conditions Générales dans leur intégralité.

Les présentes Conditions Générales expriment l'accord conclu entre les utilisateurs de la plateforme et Maroxa, relative à l'utilisation des services.

Tout autre document, notamment toute mention sur la plateforme n'a qu'une valeur indicative.

La Société Maroxa pourra modifier à tout moment les Conditions d'Utilisation. L'utilisateur sera informé de la nature de ces modifications dès leur mise en ligne sur la plateforme. Les modifications entreront en vigueur un mois après leur mise en ligne sur la plateforme. Pour les utilisateurs inscrits postérieurement à la mise en ligne des modifications sur les Sites, celles-ci leur seront immédiatement applicables car ils les auront acceptées expressément en devenant Membres.

Toute modification des Conditions Générales sera publiée sur le site avec mention de la date de la dernière mise à jour.

II. Inscription sur la plateforme

La Plateforme est accessible 24h/24, 7 jour sur 7. Toutefois, Maroxa Ma Nounou à Marseille se réserve le droit, sans préavis, ni indemnité, de suspendre temporairement la Plateforme si le bon fonctionnement de cette dernière l'exige (maintenance, mises à jour...).

Maroxa ma Nounou à Marseille se réserve le droit de compléter ou de modifier, à tout moment, la Plateforme et les services qui y sont disponibles.

En cas d'indisponibilité temporaire ou prolongée de la Plateforme, notamment dans le cas de bugs et de fermeture définitive de la plateforme, Maroxa Ma Nounou à Marseille ne sera pas tenue pour responsable des dommages survenus, autre que ceux découlant directement de l'inexécution de ses obligations énumérées dans les présentes.

A. Inscription des Intervenants

Une baby-sitter ou nounou souhaitant proposer ses services sur la plateforme peut s'inscrire sur la plateforme.

Cette inscription est gratuite.

L'intervenant doit remplir l'ensemble des éléments demandés par le formulaire, et joindre obligatoirement une photo récente.

Cette dernière ne doit pas provenir d'un réseau social et doit revêtir un caractère professionnel.

L'intervenant doit y figurer seul et être clairement reconnaissable et identifiable.

L'aspect physique sur la photo doit être fidèle à celui de l'Intervenant lors d'une mission.

En téléchargeant une photo sur son profil, l'Intervenant accepte que Maroxa Ma Nounou à Marseille diffuse cette image auprès des parents abonnés.

La diffusion de l'image ne cessera que dès lors que l'Intervenant n'aura plus de profil référencé sur la plateforme.

L'intervenant a la possibilité d'ajouter une vidéo à son profil. Cette dernière consiste en une présentation de 30 secondes au maximum de l'Intervenant.

La vidéo ne doit pas avoir d'autre objet que d'informer les Parents abonnés sur l'expérience et les motivations de l'Intervenant concernant la garde d'enfant

à domicile.

Pour valider son profil, l'Intervenant doit accepter les présentes CGU-CGV.

1. Les Intervenants référencés sur la plateforme

L'inscription doit être obligatoirement validée par Maroxa Ma Nounou à Marseille pour que le profil de l'Intervenant soit visible sur la plateforme.

La validation pourra intervenir dans un délai maximum d'une semaine, à la condition que l'intervenant ait fourni l'ensemble des justificatifs demandés, que les précédents employeurs aient pu être contactés et qu'un entretien ait pu avoir lieu avec Maroxa ma Nounou à Marseille.

L'accès au service est réservé à toute personne physique de plus de 16 ans, disposant d'une autorisation de travail sur le territoire français, d'une assurance Responsabilité Civile et justifiant d'un casier judiciaire (B3) vide.

Par ailleurs, dans un souci qualitatif, l'Intervenant doit fournir les références de précédents employeurs (recommandations, fiches de paie, numéros de téléphone) pour attester de son expérience.

Le cas échéant, l'intervenant doit pouvoir produire des copies des diplômes revendiqués sur son profil.

L'intervenant s'engage à fournir des documents authentiques ainsi que des coordonnées de personnes pour lesquelles il a effectivement travaillé.

De plus, un rendez-vous physique ou à défaut téléphonique est effectué avec l'Intervenant où diverses questions seront posées afin d'évaluer le professionnalisme de l'Intervenant.

Maroxa Ma Nounou à Marseille se réserve le droit de refuser l'inscription sur la Plateforme d'un Intervenant ne répondant pas à l'ensemble des critères énoncés ci-dessus.

La production de faux documents ou de fausses coordonnées pour intégrer la plateforme sera sanctionnée par la suppression du compte de l'Intervenant sans préavis.

Maroxa Ma Nounou à Marseille se réserve le droit d'engager des poursuites contre les Intervenants qui auraient tenté de s'inscrire ou qui se seraient inscrits sur la foi de faux documents et de fausses recommandations.

Une fois validé, le profil de l'Intervenant est mis en ligne.

L'intervenant s'engage à informer immédiatement Maroxa Ma Nounou à Marseille de tout changement de situation ou de tout événement notable (titre de séjour expiré, condamnation...) susceptibles de remettre en cause la validation de son profil et sa présence sur la plateforme

Cette information devra être effectuée par e-mail à l'adresse manounouamarseille@gmail.com ou par sms au numéro de téléphone 06.59.86.33.85.

2. Paiement en ligne

Les Intervenants s'engagent à ce que les Missions obtenues grâce au service de la plateforme soient exclusivement payées en ligne par l'intermédiaire de la Plateforme.

Maroxa Ma Nounou à Marseille serait contraint de suspendre les comptes, sans préavis, ni indemnisation, des utilisateurs ne respectant pas cette règle.

Le cas échéant, Maroxa Ma Nounou à Marseille, qui fournit un service de mise en relation, serait en droit d'engager des poursuites et de réclamer un dédommagement pour le préjudice subi.

B. Inscription et abonnement des Parents

Peut s'inscrire en tant que Parent toute personne physique disposant de la pleine capacité juridique pour s'engager au titre des présentes Conditions Générales, dans le cadre de ses besoins propres de Service à la Personne et non à des fins de revente, location ou échange des Services au profit de tiers, dans le cadre d'une activité professionnelle ou occasionnelle.

Les Parents souhaitant s'inscrire sur la plateforme doivent remplir l'intégralité des champs du formulaire d'inscription.

Cette inscription est gratuite et ouvre droit, jusqu'à la souscription d'un abonnement aux prestations suivantes :

- Lancer de manière illimitée des recherches de baby-sitting par dates
- Consulter gratuitement les profils des Intervenants disponibles. Toutefois le parent non abonné n'a pas accès à la photo, à la vidéo ou au nom de l'Intervenant.
- Adresser une demande de mission aux Intervenants disponibles (ce formulaire pré-rempli contient dates, heures de la mission, nombre et âge des enfants du parent non abonné)
- Recevoir la réponse de l'Intervenant (mission acceptée ou refusée)

Dès lors que la mission est acceptée par l'Intervenant, le parent non abonné qui souhaite procéder à une réservation ou bien échanger par messagerie avec l'Intervenant, doit obligatoirement s'abonner.

1. Les droits ouverts par l'abonnement

Pour bénéficier d'un Abonnement payant et de toutes les fonctionnalités du Site et des Services qui lui sont accessibles, le Parent doit préalablement s'identifier à l'aide de son adresse email et de son mot de passe.

L'abonnement permet au Parent de visualiser l'intégralité des profils des Intervenants, d'adresser une demande de mission, d'échanger grâce à la messagerie interne avec l'Intervenant qui a accepté la mission, de réserver et de payer la mission de l'Intervenant en ligne.

L'abonnement est souscrit pour une durée de 6 mois ou 12 mois.

Pour s'abonner, le parent est invité à créer un mandat dans lequel il renseigne ses coordonnées bancaires (RIB, IBAN).

Ces informations ne sont pas stockées sur, notre plateforme et sont destinées à la société Mango Pay, titulaire d'une licence d'émetteur de monnaie électronique (EME).

Maroxa Ma Nounou à Marseille a choisi de faire confiance à Mango Pay pour le paiement des abonnements et les prestations en ligne.

Maroxa Ma Nounou à Marseille s'engage à mettre tous ses moyens en œuvre pour favoriser la mise en relation entre des Intervenants, correspondants aux critères de sélection de Maroxa Ma Nounou à Marseille, et des Parents abonnés en recherche d'un Intervenant.

Aussi, la responsabilité de Maroxa Ma Nounou à Marseille ne saurait être invoquée pour le cas où la demande de mission formulée par un Parent abonné ne trouverait aucun Intervenant volontaire pour la réaliser.

2. Reconduction et résiliation de l'abonnement

Le Parent souhaitant s'abonner à la plateforme doit souscrire un abonnement de 6 mois ou une année.

L'intégralité de l'abonnement est payable à la souscription du contrat et aucune somme ne sera rétrocédée dans l'hypothèse d'une résiliation anticipée.

L'abonnement peut être réglé par chèque bancaire du montant total de l'inscription établi à l'ordre de Maroxa, ou par prélèvement mensuel si l'abonné souhaite effectuer un paiement en ligne.

Cette souscription de 6 ou 12 mois est renouvelée tacitement à la date anniversaire du contrat, pour une durée indéterminée.

Le Parent abonné reçoit un courrier électronique un mois au plus tard avant le jour de sa reconduction, mentionnant la possibilité d'interrompre la reconduction automatique.

A l'issue de cette première période d'abonnement souscrite pour 6 ou 12 mois, le Parent abonné peut résilier son abonnement à la plateforme Ma Nounou à Marseille moyennant un préavis minimum d'un mois.

Il doit en informer Maroxa Ma Nounou à Marseille dans ce délai, par email envoyé à l'adresse mail manounouamarseille@gmail.com

En cas de résiliation de l'abonnement, le Parent qui n'est plus abonné devra reprendre un nouvel abonnement d'une durée de 6 mois ou un an s'il souhaite avoir de nouveau accès à la plateforme Ma Nounou à Marseille.

Lorsque l'abonnement est expiré, le parent abonné se retrouve dans la même situation qu'un Parent non abonné.

III. Description des services

A. Pour les Intervenants

Les services sont proposés gratuitement par la plateforme aux Intervenants.

1. Création d'un profil

Lors de son inscription, l'Intervenant est amené à renseigner un maximum de champs qui constitueront son profil public accessible dans son intégralité aux Parents abonnés et de manière restreinte aux Parents non abonnés.

Ces derniers auront accès à des profils anonymes et sans photo.

Le profil d'un Intervenant comprend un certain nombre de renseignements nécessaires pour informer les Parents sur sa localisation géographique, son âge, ses compétences en matière de garde d'enfant.

L'Intervenant est tenu d'écrire une annonce pour mettre en avant ses qualités.

Une fois le profil validé et mis en ligne par la Plateforme, l'Intervenant n'a plus la possibilité de le modifier.

En cas de changement d'adresse, de diplômes, d'expériences supplémentaires, l'Intervenant doit formuler sa demande de modification par

mail à manounouamarseille@gmail.com.

L'Intervenant s'engage à utiliser personnellement la Plateforme et à ne permettre à aucun tiers d'y avoir accès à sa place ou pour son compte.

L'Intervenant s'engage à informer Maroxa de manière immédiate et par e-mail en cas de modification des données communiquées lors de son inscription.

2. Réalisation et mise en ligne d'une vidéo de présentation

La Plateforme donne aux Intervenants souhaitant mettre en avant leur profil la possibilité de se présenter à l'aide d'une courte vidéo de 20 à 30 secondes maximum.

Le document, qui sera à la fois visuel et sonore, doit répondre aux conditions édictées sur la plateforme (poids, durée, format).

Son contenu se limite à une présentation de l'Intervenant dans le but de trouver des Parents pour une mission de garde d'enfant.

Maroxa Ma Nounou à Marseille, contrôle le contenu de la vidéo avant sa mise en ligne et se réserve le droit de refuser toute production audiovisuelle qu'elle jugera inappropriée en termes de qualité, de format et de contenu.

Les vidéos ne seront visibles que par les parents abonnés.

L'Intervenant qui poste, télécharge une vidéo sur la plateforme autorise Maroxa Ma Nounou à Marseille à diffuser cette vidéo auprès des Parents Abonnés tant que l'Intervenant dispose d'un profil référencé sur le site.

Les vidéos et photos présentes sur la plateforme ne sont visibles que par des Parents abonnés.

Maroxa ma Nounou à Marseille stocke ces vidéos et photos sur un serveur sécurisé et s'engage à ne pas les diffuser ailleurs que sur sa plateforme internet.

Maroxa n'est en aucun cas responsable de l'utilisation de l'image de l'intervenant qui serait extraite frauduleusement de sa plateforme internet par un parent abonné.

La vidéo peut être supprimée sous un délai de sept jours si l'Intervenant en fait la demande par écrit à l'adresse manounouamarseille@gmail.com.

3. Mise à jour d'un calendrier de disponibilité

Une fois inscrit sur le site, les intervenants ont accès sur leur profil à un calendrier de disponibilité qui leur permet de remplir les dates et heures auxquelles ils sont disponibles.

Après leur inscription et de manière régulière (au moins une fois par mois), les Intervenants doivent remplir et mettre à jour leur calendrier de disponibilités.

Chaque mois, les Intervenants doivent renseigner leurs disponibilités par date et par créneau horaire, faute de quoi leur profil n'apparaîtra plus dans la base de données des Intervenants visibles pour les Parents abonnés ou non abonnés.

Par défaut, un Intervenant sera « indisponible » sur son calendrier. Un Intervenant indisponible ne pourra être réservé ni payé via la Plateforme.

4. Proposition de mission

Par le biais d'un formulaire, un Parent abonné ou non abonné peut formuler de façon simultanée une même proposition de mission à un ou plusieurs Intervenants.

Si plusieurs Intervenants acceptent cette mission, il revient au Parent abonné de choisir et réserver l'Intervenant qui lui convient le mieux.

Si un Intervenant tarde à répondre, la mission pourra être remportée par un autre Intervenant qui se sera manifesté le premier.

Lorsqu'un parent fait une demande de mission, l'Intervenant voit apparaître un pop-up dans son espace personnel ainsi qu'un nouveau message dans la messagerie interne à la plateforme.

L'intervenant reçoit une notification immédiate par e-mail quand une demande de mission est adressée par un parent.

Cette proposition comprend la date de début et de fin de la mission ainsi que les horaires demandés. Il peut s'agir d'une mission ponctuelle ou d'une mission récurrente (garde régulière).

Les missions ne seront proposées que sur des créneaux horaires où l'Intervenant a indiqué qu'il était disponible.

L'Intervenant est libre d'accepter ou de refuser cette mission. Dans les deux cas la famille sera informée de sa réponse.

Si l'Intervenant accepte la mission, le Parent abonné peut réserver et payer en ligne pour la prestation à venir.

Il peut aussi engager la discussion avec l'Intervenant via une messagerie interne pour régler les dernières modalités de la réservation et échanger au sujet de la garde de l'enfant.

Parents abonnés et Intervenants qui utilisent cette messagerie interne s'engagent expressément à ne pas échanger leurs coordonnées dans le but de contourner le fonctionnement de la Plateforme.

Le Parent non abonné peut aussi adresser un formulaire de demande de mission à un Intervenant.

Si ce dernier accepte la mission, le Parent non abonné sera invité à prendre un abonnement s'il souhaite échanger par messagerie interne et réserver et payer en ligne

L'intervenant qui accepte la Mission signale ainsi sa disponibilité le ou les jours aux heures proposées par le Parent abonné.

Il s'engage en acceptant cette mission à ce qu'elle soit rémunérée par le Parent abonné uniquement grâce au service de paiement en ligne proposé par la Plateforme.

5. Messagerie interne

La plateforme propose aux Intervenants une messagerie interne pour communiquer avec les parents abonnés qui leur ont envoyé un formulaire de demande de mission.

Cette messagerie n'est activée que lorsque l'Intervenant accepte la proposition de mission.

L'intervenant ne peut échanger qu'avec des Parents abonnés qui ont adressé un formulaire de demande de mission.

Une fois la prestation réalisée une nouvelle demande de mission doit être adressée par le Parent abonné, s'il s'agit du même, pour engager à nouveau la conversation.

6. Réservation et paiement d'une mission en ligne

Ne sont réservables que les Intervenants inscrits comme disponibles sur leur calendrier aux horaires proposés par le Parent abonné.

Pour être réservé, l'Intervenant doit au préalable avoir accepté le formulaire de demande de mission.

Le paiement de la mission réservée par l'intermédiaire de la Plateforme se fait sur la plateforme.

Les Intervenants doivent renseigner leurs données bancaires afin d'être payés pour leur mission par l'intermédiaire de la plateforme.

Ces informations ne sont pas stockées sur notre plateforme mais destinées à notre prestataire Mango Pay.

B. Pour les Parents

Pour les parents abonnés et non abonnés

Les parents abonnés et non abonnés doivent compléter leur profil dans leur espace personnel.

Il comprend les noms, prénoms, adresse mail, adresse, numéro de téléphone, dates de naissance des enfants, école des enfants.

Ces informations ne seront pas visibles des Intervenants mais peuvent en partie (code postal, nombre, âge des enfants et numéro de téléphone) l'être par d'autres Parents abonnés dans le cadre de la réservation d'un Intervenant en Garde Partagée.

Dans la demande de mission (formulaire pré-rempli) adressé par le parent abonné ou non abonné figurent date et heures de la mission, nombre d'enfants à garder, âges des enfants et code postal.

Le parent abonné a aussi la possibilité d'échanger par messagerie interne à la plateforme avec l'Intervenant.

Pour les parents abonnés

Pour accéder à l'ensemble des services de la plateforme, les Parents doivent souscrire un abonnement pour une durée de 6 mois ou d'un an, réglable dans les conditions stipulées à l'article II/B/2.

1. Profil

Les Intervenants n'ont pas d'accès aux profils des familles.

Un parent abonné peut être amené à voir certaines informations du profil d'un autre parent abonné s'il souhaite réserver un même Intervenant dans le cadre d'une garde partagée.

2. Mise à disposition de photos et de vidéos pour la présentation des Intervenants

Les parents abonnés ont la possibilité voir en photos et de regarder une présentation vidéo des Intervenantes dont l'inscription et le profil ont été validés par la Plateforme.

Le parent abonné s'engage à ne pas extraire les photos ou vidéo en dehors de la plateforme, ni à en faire une utilisation, contrevenant au respect de la vie privée.

3. Mise à disposition d'une boîte à outils en ligne

Maroxa Ma Nounou à Marseille propose un service de mise en relation entre parents abonnés et baby-sitters. Maroxa Ma Nounou à Marseille ne peut en aucun cas être considéré comme étant l'employeur des Intervenants référencés sur la plateforme.

Le Parent abonné qui réserve un Intervenant en ligne s'engage à respecter la législation et à engager toutes les démarches nécessaires pour déclarer son salarié en tant que particulier employeur d'une garde à domicile.

Il s'engage à respecter la convention collective du particulier employeur.

La Plateforme met à sa disposition une boîte à outils pour l'informer sur les démarches nécessaires.

Le Parent abonné trouvera des documents-types qui l'aideront dans ses démarches d'employeurs.

Ces éléments, non exhaustifs, sont fournis à titre informatif et ne sauraient engager la responsabilité de la Plateforme ni de Maroxa Ma Nounou à Marseille.

4. Possibilité d'organiser une garde partagée

La plateforme permet à deux Parents abonnés de partager la même Mission avec le même Intervenant.

Ce cas de figure présuppose que les deux parents abonnés ainsi que l'Intervenant concerné aient tous indiqué lors de leur inscription qu'ils

acceptaient une garde partagée.

La Garde partagée ne peut concerner que deux familles maximum pour un minimum de deux enfants.

Un Parent abonné ne peut pas partager un Intervenant avec un Parent non abonné.

Ce dernier doit s'abonner pour permettre la réservation et le paiement en ligne.

Un parent abonné qui souhaite partager son Intervenant doit le signaler lors de son inscription.

Si l'Intervenant est aussi favorable à une garde partagée, le premier parent abonné ne pourra toutefois bénéficier d'un tarif réduit sur sa mission que si un deuxième parent abonné réserve le même Intervenant aux mêmes horaires.

Si aucune deuxième famille ne se manifeste, la demande de garde partagée sera annulée pour le premier parent et la réservation de l'Intervenant sera annulée.

IV. Réservation et paiement en ligne

A. Modalité de réservation

La réservation d'un Intervenant intervient une fois que l'Intervenant a validé la demande de mission envoyée par le Parent abonné.

Ce dernier réserve alors la mission à la date et aux heures qui ont été, au préalable, acceptées par l'Intervenant.

La réservation n'est validée qu'une fois que le Parent abonné a payé la mission.

Une fois la mission acceptée par la nounou, le parent abonné dispose d'un délai de 36 heures pour payer sa réservation.

Au-delà, la réservation sera annulée et la baby-sitter à nouveau disponible pour une autre mission.

Le Parent abonné a la possibilité d'adresser plusieurs demandes de missions dans un même formulaire de demande ou bien de réserver plusieurs créneaux horaires hebdomadaires réguliers s'il s'agit d'une garde récurrente.

Dans ce deuxième cas, la réservation ne sera considérée comme validée que

lorsque l'intégralité des missions aura été payée en ligne, sous un délai de 36 heures maximum après acceptation de la nounou.

Si aucun paiement ne vient valider la réservation de la mission dans les 36 heures, le créneau horaire de l'Intervenant est à nouveau disponible et accessible à d'autres réservations.

Pour une réservation dans un délai inférieur à 36 heures, l'Intervenant est invité à répondre le plus rapidement possible à la demande. Le Parent abonné devra régler le prix de la mission avant le début de la garde.

B. Paiement de la mission

Le paiement de la mission réservée se fait par l'intermédiaire de la solution de paiement Mango Pay.

L'Intervenant recevra un mail de Maroxa Ma Nounou à Marseille lui annonçant que la réservation est confirmée et que le parent abonné a bien payé la mission.

Le paiement est automatiquement débloqué par la plateforme 24 heures après la fin de la mission de baby-sitting.

Le virement se fait sur le compte de l'Intervenant, il peut prendre plusieurs jours selon les établissements bancaires.

Une facture est automatiquement générée par la plateforme dans l'espace personnel de l'Intervenant.

C. Annulation d'une mission

Le parent abonné et l'Intervenant disposent d'un délai de 24 heures pour effectuer une réclamation suite à l'annulation de dernière minute de la part du Parent ou de l'Intervenant.

La demande peut être formulée par e-mail à manounouamarseille@gmail.com ou bien par téléphone au 06.59.86.33.85.

1. Par le Parent abonné

Le Parent peut contacter l'administrateur du site à manounouamarseille@gmail.com pour demander, sans frais, l'annulation d'une réservation qui n'a pas encore été payée.

Une fois la réservation payée, des frais d'annulation (5 euros) seront retenus

pour le parent. Aucun acompte ne sera retenu lors d'une annulation pour cas de force majeure (événement irrésistibles et imprévisible, conformément aux dispositions légales et jurisprudentielles et sur présentation de justificatifs).

2. Par l'intervenant

Les Intervenants peuvent procéder à l'annulation d'une réservation qui n'aurait pas encore été payée en formulant une demande d'annulation à manounouamarseille@gmail.com.

En cas d'annulation d'une mission déjà payée par le parent abonné l'Intervenant se verra facturer 5€ de frais d'annulation, sauf pour cas de force majeure (événement irrésistibles et imprévisible, conformément aux dispositions légales et jurisprudentielles et sur présentation de justificatifs).

En cas de non-paiement de ces frais ou d'annulations trop fréquentes, Maroxa Ma Nounou à Marseille se réserve le droit de fermer un compte d'un Intervenant.

D. La garde partagée

La garde partagée permet au Parent abonné qui souhaite partager son Intervenant et qui trouve un deuxième Parent abonné sur un ou plusieurs créneaux horaires et dates identiques de bénéficier d'un tarif réduit.

Un parent abonné qui souhaite partager son Intervenant doit le signaler lors de sa demande de mission. L'Intervenant doit aussi être favorable à une garde partagée.

Le premier parent abonné ne pourra toutefois bénéficier d'un tarif réduit sur sa mission que si un deuxième parent abonné réserve le même Intervenant aux mêmes dates et aux mêmes horaires.

Si aucune deuxième famille ne se manifeste, la garde sera annulée et le premier parent abonné sera intégralement remboursé.

Dans cette hypothèse, le parent peut proposer une nouvelle demande de mission au même Intervenant, sans demander de garde partagée, aux conditions applicables dans le cadre d'une garde normale.

V. Notation d'un intervenant et des Parents/ Appréciation de la mission

A. Par le Parent abonné

Dès lors qu'une mission s'est déroulée, le Parent abonné pourra être invité à laisser une appréciation sur la mission réalisée par l'Intervenant.

Ponctualité, dynamisme, sérieux, respect des consignes sont autant d'éléments laissés à l'appréciation des Parents abonnés.

Ces appréciations seront symbolisées par des étoiles (de 1 à 5, de la moins bonne à la meilleure).

Elles prennent en compte les critères suivant : présentation, ponctualité, dynamisme, respect des consignes, communication.

Elle sera seulement visible des autres Parents abonnés.

Les commentaires ne doivent contenir aucun terme de nature ou à caractère diffamatoire, injurieux, obscène, pornographique, vulgaire, offensant, agressif, déplacé, violent, menaçant, harcelant, raciste, xénophobe, à connotation sexuelle, incitant à la haine, à la violence, à la discrimination ou à la haine, encourageant les activités ou l'usage de substances illégales ou, plus généralement, contraires aux finalités de la Plateforme, de nature à porter atteinte aux droits de Maroxa Ma Nounou à Marseille ou d'un tiers ou contraires aux bonnes mœurs

B. Par l'Intervenant

Les Intervenant pourront aussi être invités à remplir un formulaire suite à leur mission.

Ils peuvent laisser une appréciation qui sera seulement visible des autres Intervenantes destinataires d'une demande de mission de la part de ce même Parent abonné.

L'appréciation est aussi symbolisée par des étoiles (de 1 à 5, de la moins bonne à la meilleure).

Elle intègre les critères suivants : accueil, ponctualité, communication, respect.

Les commentaires ne doivent contenir aucun terme de nature ou à caractère diffamatoire, injurieux, obscène, pornographique, vulgaire, offensant, agressif, déplacé, violent, menaçant, harcelant, raciste, xénophobe, à connotation sexuelle, incitant à la haine, à la violence, à la discrimination ou à la haine, encourageant les activités ou l'usage de substances illégales ou, plus généralement, contraires aux finalités de la Plateforme, de nature à porter atteinte aux droits de Maroxa Ma Nounou à Marseille ou d'un tiers ou contraires aux bonnes mœurs

VI. Rémunération de la société

En contrepartie des Services fournis aux Parents et aux Intervenants, la Société perçoit le prix des abonnements ainsi qu'une commission sur les prix des Missions.

Les montants des abonnements et des commissions sont indiqués dans l'espace personnel du Parent. Celui-ci contient une page tarifaire insérée dans la rubrique « Abonnement »

Maroxa Ma Nounou à Marseille se réserve le droit de proposer des offres promotionnelles.

Les montants des abonnements et des commissions applicables peuvent varier à la hausse comme à la baisse à tout moment.

Parents et Intervenants seront informés par tout moyen utile de la date d'entrée en vigueur des nouveaux montants trente (30) jours avant leur mise en ligne.

Les nouveaux montants d'abonnements ne s'appliqueront pas aux abonnements souscrits avant l'entrée en vigueur de la hausse.

Les nouveaux montants concernant les tarifs horaires et les abonnements s'appliqueront à toute Mission dont le formulaire aura été créé après leur entrée en vigueur et à tout abonnement souscrit après leur entrée en vigueur.

Les Parent et Intervenants reconnaissent et acceptent qu'il leur appartient de prendre connaissance du montant des tarifs horaires applicables à la date à laquelle ils répondent favorablement à une Mission ou des montants applicables à la date à laquelle ils souscrivent à un abonnement.

La hausse du prix de l'abonnement et du tarif horaire d'une Mission ne saurait dépasser 20% sur une année.

VII. Tarification

Le montant de l'abonnement proposé aux Parents est de:

-24.90€ par mois TTC pour une durée de 6 mois

-19,90€ par mois TTC pour une durée de 12 mois

Au-delà d'un an, l'abonnement peut être résilié avec un préavis d'un mois.

Maroxa se réserve le droit de procéder à des offres promotionnelles.

Le paiement de l'abonnement peut se faire en ligne ou par chèque adressé à Maroxa, 8 rue Florac 13008 Marseille.

Dans le cas où le paiement de l'abonnement serait effectué par chèque, l'abonné devra s'acquitter de l'intégralité de l'abonnement.

VIII. Paiement en ligne

Les services de paiement par virement (abonnement) et par carte bancaire (missions) sont confiés à la société MangoPay SA.

En procédant au paiement en ligne, les utilisateurs de la plateforme manounouamarseille.fr acceptent les conditions Générales d'utilisations de MangoPay. (https://www.mangopay.com/terms/end-user-terms-and-conditions/Mangopay_Terms-FR.pdf)

Maroxa n'a pas accès aux données bancaires communiquées pour le paiement des missions.

IX. Rétractation

Conformément à l'article L. 221-18 du Code de la consommation, le droit de rétractation est de quatorze jours à compter de la conclusion du contrat.

Pour exercer le droit de rétractation, il convient d'adresser un courrier écrit ou par message électronique exprimant clairement la volonté d'exercer ce droit avec les détails du contrat ou le message suivant :

« Madame, Monsieur,

A l'attention de Maroxa Ma Nounou à Marseille, 8 rue Florac 13008 Marseille

A la suite du contrat conclu le [indiquer la date de validation du formulaire de Mission ou la date de souscription d'un abonnement], j'exerce par le présent courrier mon droit de rétractation.

Cordialement,

[indiquer clairement vos nom, prénom, email d'inscription et votre adresse] »

La demande doit être adressée :

- soit par courrier écrit à l'adresse suivante Maroxa Ma Nounou à Marseille 8 rue Florac 13008 Marseille
- soit par email à l'adresse suivante : manounouamarseille@gmail.com.

Cependant, conformément à l'article L.221-28 1° du Code de la consommation, l'Utilisateur renonce expressément à l'exercice du droit de rétractation dans le cas où la prestation de service est exécutée immédiatement ou exécutée avant la fin du délai de rétractation (Exemples non exhaustifs : échange de messages avec des Intervenants, demande ou réalisation d'une Mission etc.).

X. Responsabilité

L'Utilisateur a pour obligation de :

Ne pas utiliser Maroxa Ma Nounou à Marseille à d'autres fins que celles définies dans le présent document.

Ne pas diffuser des informations ou contenus qui pourraient nuire au bon fonctionnement du site et de ses services, ou encore perturber les communications entre les Utilisateurs par le biais de logiciels, virus, bombes logiques, envoi massif de messages, etc. Maroxa Ma Nounou à Marseille se réserve le droit de supprimer les messages qui sont envoyés massivement par un Utilisateur afin de préserver une qualité d'utilisation normale du Service pour les autres Utilisateurs.

Ne pas tenir de propos de nature ou à caractère diffamatoire, injurieux, obscène, pornographique, vulgaire, offensant, agressif, déplacé, violent, menaçant, harcelant, raciste, xénophobe, à connotation sexuelle, incitant à la haine, à la violence, à la discrimination ou à la haine, encourageant les activités ou l'usage de substances illégales ou, plus généralement, contraires aux finalités de la Plateforme, de nature à porter atteinte aux droits de Maroxa Ma Nounou à Marseille ou d'un tiers ou contraires aux bonnes mœurs ;

Ne pas diffuser de contenus intégrant des liens vers des sites tiers qui auraient un caractère illégal, contraires aux bonnes mœurs et/ou non conformes à l'objet de Maroxa Ma Nounou à Marseille.

L'Intervenant et le Parent, abonné ou pas, seront responsables de l'utilisation des éléments d'identification par des tiers ou des actions ou déclarations faites par l'intermédiaire de son compte personnel, qu'elles soient frauduleuses ou non et garantit la société Maroxa contre toute demande à ce titre. Si l'Intervenant a des raisons de penser qu'une personne utilise ses éléments d'identification ou son compte, il devra en informer immédiatement Maroxa.

A. Des parents abonnés

En souscrivant un abonnement sur la plateforme Ma Nounou à Marseille, les parents abonnés s'engagent à rémunérer les Missions des Intervenants trouvés grâce au site Manounouamarseille.fr exclusivement via la plateforme.

La Mission d'un Intervenant trouvé sur la plateforme est forcément payée en ligne par l'intermédiaire de la plateforme.

Toute tentative de contournement de cette règle sera sanctionnée.

La mesure pouvant aller jusqu'à la fermeture du compte du Parent abonné et/ou de l'Intervenant sans préavis et sans compensation financière, ni remboursement de l'abonnement.

Maroxa Ma Nounou à Marseille se réserve le droit de demander une compensation pour le préjudice occasionné.

Il incombe au Parent abonné qui sollicite une mission auprès d'un Intervenant de se mettre en conformité avec la réglementation sur le droit du travail : déclaration de l'Intervenant à l'Urssaf (ou Pajemploi), rédaction d'un contrat de travail... Il trouvera sur la Plateforme des informations non exhaustives à ce sujet.

Par ailleurs, le Parent abonné s'engage à signaler à Maroxa Ma Nounou à Marseille tout événement significatif qui aurait eu lieu lors d'une mission avec un Intervenant référencé sur la plateforme. Qu'il s'agisse de propos (injurieux, diffamatoire, menaçants, déplacés...), de comportement ou de faits (violence, agression, vol...).

B. Des Intervenants

Les Intervenants ne doivent pas divulguer sur leur profil des informations personnelles permettant aux autres Utilisateurs de les contacter sans passer par l'intermédiaire des services proposés par Ma Nounou à Marseille.

L'Intervenant qui dispose d'un profil sur la plateforme et qui a accepté par cet intermédiaire une Mission doit faire payer cette Mission au Parent abonné via le paiement en ligne proposé par la plateforme Maroxa Ma Nounou à Marseille.

Tout manquement à cette obligation sera sanctionné. La mesure sera l'exclusion définitive de la plateforme pour l'Intervenant.

Maroxa Ma Nounou à Marseille se réserve le droit de demander une compensation pour le préjudice occasionné.

Par ailleurs, l'Intervenant s'engage à signaler à Maroxa Ma Nounou à Marseille tout événement significatif qui aurait eu lieu lors d'une mission avec un parent abonné. Qu'il s'agisse de propos (injurieux, diffamatoire, menaçants, déplacés...), de comportement ou de faits (violence, agression, vol...).

C. De la plateforme

Maroxa Ma Nounou à Marseille et les membres : Intervenants et Parents abonnés sont des parties indépendantes, chacune agissant en son nom personnel et pour son propre compte.

Maroxa Ma Nounou à Marseille ne conclut aucun contrat au nom et/ou pour le compte d'un Intervenant ou d'un Parent abonné, ces derniers contractant directement entre eux par l'intermédiaire de la Plateforme.

Dès lors que la Maroxa n'est pas partie aux contrats qui seraient conclus entre les Utilisateurs, celle-ci ne saurait en aucun cas voir sa responsabilité engagée au titre des difficultés pouvant intervenir lors de la signature ou de l'exécution des contrats conclus entre les utilisateurs.

Maroxa Ma Nounou à Marseille ne saurait non plus être partie d'éventuels

litiges entre Parents abonnés et Intervenants dans le cadre des obligations qui incombent à chacun dans le cadre d'un contrat de travail.

La société ne sera ainsi notamment pas responsable de la qualité ou de la conformité de la Mission réalisée par l'Intervenant.

En effet, la Plateforme est un service de mise en relation entre des Intervenants, référencés sur la plateforme selon un certain nombre de critères objectifs, et des parents.

Maroxa et la plateforme Ma Nounou à Marseille ne sauraient être considérées comme le ou les employeurs des intervenants.

Maroxa Ma Nounou à Marseille décline toute responsabilité pour tous les incidents ou accidents qui pourraient survenir aux Membres ou aux tiers durant la Mission.

Plus généralement, Maroxa ne pourra être tenue responsable d'un préjudice d'aucune nature (personnelle, physique, matérielle, financière ou autre) survenu à l'occasion d'une Mission. Aucune réclamation ne sera acceptée à ce titre.

La responsabilité de Maroxa est exclusivement limitée à la fourniture des Services selon les modalités décrites aux présentes.

Les Contenus qui porteraient atteinte à une personne quelle qu'elle soit, peuvent faire l'objet d'une notification à Maroxa selon les modalités prévues à l'article 6-I-5 de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, la société se réservant de prendre les mesures décrites à l'article Sanctions, suspension.

XI. Sanctions, suspension

A. Sanctions en cas de manquements aux CGU

Les Conditions d'Utilisation constituent un contrat régissant les relations entre les utilisateurs de la plateforme et la Société Maroxa.

En cas de manquement à l'une des dispositions des conditions générales, ou plus généralement, d'infraction aux lois et règlements par l'Utilisateur, Maroxa se réserve le droit de :

Suspendre, supprimer ou empêcher l'accès aux Services du Membre, auteur du manquement ou de l'infraction, ou y ayant participé ;

Supprimer tout Contenu en lien avec le manquement ou l'infraction considéré(e), en totalité ou en partie ;

Prendre toute mesure appropriée et engager toute action en justice ;

Avertir les autorités compétentes, coopérer avec elles et leur fournir toutes les informations utiles à la recherche et à la répression d'activités illégales ou

illicites.

B. Suspension de compte

1. Pour le parent abonné

Pour le cas où la sanction décidée par la plateforme est une suspension du compte d'un Parent abonné, l'intégralité de l'abonnement annuel sera dû quelle que soit la date de la suspension du compte.

2. Pour l'Intervenant

Dans l'hypothèse où un Intervenant aurait donné lieu à un ou plusieurs signalements de la part de parents abonnés, la plateforme pourra suspendre voire supprimer le profil de l'Intervenant référencé sur le site, selon la gravité des faits reprochés.

Comme précisé dans le point X. A, Maroxa Ma Nounou à Marseille pourra par ailleurs alerter les autorités compétentes s'il s'agit d'activités illégales ou illicites.

XII. Données personnelles

Les données personnelles sont collectées par Maroxa dont l'adresse est située au 8 rue Florac 13008 Marseille.

Maroxa pour sa plateforme ma nounou à Marseille a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL sous le numéro 2100647v0.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Liberté » relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les utilisateurs de la plateforme disposent d'un droit d'accès, de rectification et de rétractation des données le concernant.

L'utilisateur peut faire valoir ce droit par e-mail à l'adresse manounouamarseille@gmail.com.

Les informations concernant Le Parent abonné/non abonné ou encore l'Intervenant obtenues lorsque vous vous abonnez à nos Services ou bien lorsque vous êtes référencés sur la plateforme, servent à vous proposer différents Services.

Nous avons pris toutes les précautions au niveau de nos bases de données pour archiver vos informations dans un environnement sûr.

Seul un petit nombre de nos collaborateurs a accès à vos informations, lesquelles ne sont accessibles qu'en cas de besoin.

En fournissant ses informations, l'Intervenant ou le Parent abonné autorise expressément Maroxa Ma Nounou à Marseille à reproduire et diffuser les informations contenues dans son profil (données personnelles, description, images, vidéo, etc.) ainsi que les disponibilités de son calendrier sur l'ensemble des Services, sur le site internet et sur l'application mobile de Maroxa Ma Nounou à Marseille.

XIII. Propriété intellectuelle

Les dénominations des Services, les marques, les logos, les graphismes, les photographies, les animations, les vidéos et les textes contenus sur les Sites et dans les Services sont la propriété de Maroxa, et ne peuvent être reproduits, utilisés ou représentés sans l'autorisation expresse de la Société sous peine de poursuites judiciaires.

L'utilisateur s'interdit notamment de modifier, copier, reproduire, télécharger, diffuser, transmettre, exploiter commercialement et/ou distribuer de quelque façon que ce soit les Services, les pages des Sites, ou les codes informatiques des éléments composant les Services et les Sites.

L'utilisateur concède à Maroxa une licence d'utilisation des droits de propriété intellectuelle attachés aux contenus fournis par le Membre dans le cadre de son inscription et de son utilisation des Services ou de la diffusion de son profil sur les Services.

Cette licence comprend notamment le droit pour Maroxa de reproduire, représenter, adapter, traduire, numériser, utiliser aux fins des Services ou de sous-licencier les contenus fournis par le Membre (informations, images, description, critères de recherche, etc.), sur tout ou partie des Services et sur l'ensemble des Sites, dans les mailings de la société Maroxa et de manière générale sur tous supports de communication électronique (e-mail, SMS, MMS, WAP, Internet, application mobile) dans le cadre des Services.

L'utilisateur autorise expressément Maroxa à modifier lesdits contenus dans le respect du droit moral de l'auteur, afin de respecter la charte graphique des Services ou des autres supports de communication visés ci-dessus et/ou de les rendre compatibles avec ses performances techniques ou les formats des supports concernés.

Ces droits sont concédés pour le monde entier et pour la durée d'exécution des Conditions d'Utilisation entre le Membre et Maroxa.

XIV. Droit applicable

Les présentes Conditions Générales sont régies par la loi française.

En cas de désaccord entre Maroxa et l'Utilisateur, et lorsque ce désaccord n'a pas pu être réglé dans le cadre d'une réclamation préalable par écrit directement auprès de Maroxa via l'adresse manounouamarseille@gmail.com, l'Utilisateur peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à Maroxa.

L'Utilisateur peut saisir le médiateur européen dont les coordonnées et les modalités de saisine sont respectivement disponibles sur <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>

Depuis janvier 2016, les consommateurs doivent avoir la possibilité de recourir à un dispositif de médiation répondant aux critères légaux tels que définis dans le code de la consommation (art L.211-3 et L616-1). L'utilisateur de Maroxa Ma Nounou à Marseille peut s'adresser au médiateur Medicys qui peut être saisi à l'adresse suivante : www.medicys.fr.

Tout désaccord ou litige qui ne se règle pas de manière amiable relève soit, au titre du code de procédure civile, de la juridiction du lieu où demeure le défendeur, soit du lieu de l'exécution de la prestation, ou au titre du code de la consommation, de la juridiction du lieu où le demandeur demeurerait au moment de la conclusion du contrat, sauf si des règles d'ordre public attribuent compétence à d'autres juridictions.

XV. Confidentialité

La société Maroxa est en charge du traitement des données personnelles fournies par les utilisateurs du site.

Maroxa, recueille, utilise, conserve ces données dans le strict respect de la loi française sur l'utilisation des données, notamment les dispositions de la loi informatique et libertés.

Les utilisateurs sont présumés avoir lu et compris la présente Politique de Confidentialité et de protection des données personnelles, pour l'avoir acceptée lors de leur inscription.

Les personnes souhaitant s'inscrire sur le site Internet doivent fournir différentes informations, notamment leur adresse électronique, leur nom d'utilisateur et leur mot de passe.

Un utilisateur peut supprimer son compte sur demande écrite à manounouamarseille@gmail.com.

L'administrateur procédera à la suppression du compte dans un délai de sept jours maximum.

Les données sont recueillies grâce aux informations directement fournies par l'utilisateur du site.

La collecte de données est réalisée lorsque l'utilisateur effectue son inscription, contacte le service client.

Maroxa ne vend pas vos données personnelles à des tiers.

L'objectif de cette collecte de données personnelles c'est de proposer aux utilisateurs un service optimal. Elle peut servir à résoudre d'éventuels litiges. Elle peut être amenée à détecter toute activité potentiellement illégale ou en contradiction avec les conditions générales de vente et d'utilisation de la plateforme manounouamarseille.fr.

Maroxa informe l'utilisateur qu'elle peut être amenée à utiliser des Cookies, ce que ces derniers acceptent expressément en acceptant les Conditions Générales.

Ces cookies sont destinés à stocker des informations identifiant l'utilisateur durant sa consultation du site.

Les informations contenues par l'utilisation de ces cookies pourront également servir à l'élaboration des statistiques afin d'améliorer les services.

L'utilisateur dispose toutefois de la possibilité d'empêcher l'utilisation des cookies en modifiant l'option de son navigateur internet mais une telle modification risque d'altérer ou d'empêcher l'accès à l'ensemble des services.

Maroxa prend toutes les précautions utiles pour préserver la sécurité des données et notamment, empêcher qu'elles soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès.

Les présentes CGV sont la propriété de la société Maroxa, seule détentrice des droits d'auteur. Toute copie, entière ou partielle, du présent texte et sa publication sur un support quel qu'il soit, donnera lieu à des poursuites devant les juridictions compétentes